



20 mai 2022
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Anderlecht, un plan d'action pour la cause LGBTQIA+

A l'initiative de Jérémie Drouart, Echevin de l'Égalité des Chances, avec le soutien de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht et du Collège Communal, la commune d'Anderlecht lance un plan d'action de lutte contre les discriminations à l'endroit des personnes LGBTQIA+.

La Belgique fait partie des pays les plus avancés en matière de défense des droits LGBTQIA+, mais est-ce que les personnes LGBTQIA+ sont pour autant acceptées ? La réponse est malheureusement non : la discrimination, l'exclusion et la maltraitance sont encore présents. Suite à ce constat, la commune d'Anderlecht s'est engagée lors du Conseil communal de mai 2021 à faire évoluer les mentalités.

Ce plan d'action a été pensé afin de remédier au problème en le prenant à la source. Il en va d'idées préconçues, d'effet de groupe,... **Nous souhaitons dès lors travailler sur le fond en prenant le temps de discuter avec différents publics et changer leur vision des LGBTQIA+,** par exemple en organisant dans la durée des sessions d'animations/sensibilisations dans le secteur sportif (pour jeunes) sur la diversité de genre, pour en citer qu'un. **Un meilleur accompagnement des victimes sera également mis en place,** notamment grâce à la réalisation d'un document ressource à destination des administrations publiques, rassemblant toutes

les informations nécessaires pour orienter, conseiller et accompagner les personnes LGBTQIA+ victimes de discriminations.

Quatres axes vont être développés dans ce plan d'action :

- 1) Mieux prévenir les actes de discrimination (actions de sensibilisation, d'information...);
- 2) Mieux prendre en charge les victimes (accueil, accompagnement...);
- 3) Mieux organiser le système de plaintes, d'accueil et d'information des victimes de discrimination ;
- 4) Un axe de travail « suivi » qui consiste à réunir les membres du groupe pour apprécier l'état d'avancement du plan et coordonner les actions de chacun.

A cela s'ajoute bien sûr des actions symboliques, notamment durant le mois des fiertés (drapeau, diffusion de témoignages, visibilité...).

Afin d'assurer une action la plus intégrée et transversale possible, ce plan d'action a été élaboré grâce à un groupe de travail pluriacteurs (partis politiques représentés au conseil communal, asbl, zone de police, CPAS, les services communaux ; particulièrement le département de la prévention) et aura une influence dans toutes les administrations publiques anderlechtoises.

« Nous avons tenu promesse ! Un an après la motion, un plan d'action est prêt et je suis très fier d'avoir conduit le processus d'élaboration avec de nombreux acteurs que je tiens à remercier et à saluer pour leur engagement et leur mobilisation ! Mais ce qui est le plus important c'est les actions de fond que nous allons démarrer dès cette année, notamment en direction des jeunes afin que la diversité de genre et d'orientation sexuelle devienne progressivement une non-question et ne fasse plus l'objet de discriminations ! Cela peut sembler un rêve...mais c'est un rêve auquel je crois et pour lequel j'ai bien l'intention de m'engager ! » explique Jérémie Drouart, Echevin de l'Egalité des Chances.